

## **Zone de secours Hainaut-Centre**

### **Appel à candidature – Gradué(e) spécifique (gestionnaire de paie) pour la Direction des services financiers – contrat de remplacement**

La Zone de secours Hainaut Centre et plus particulièrement son Collège de zone, en exécution de sa décision du 5 octobre 2022 approuvant l'appel à candidature d'un(e) gradué(e) spécifique et conformément aux statuts administratif et pécuniaire du personnel administratif fixant les modalités de sa sélection, organise la sélection, pour la Zone de secours Hainaut Centre, d'un(e) gradué(e) spécifique au sein de la Direction des services financiers (H/F/X) dans le cadre d'un contrat de remplacement.

#### Description :

Au sein du service Traitements, sous l'autorité du Chef de bureau, l'agent sera chargé d'assurer le suivi et la bonne tenue des dossiers relatifs à la paie du personnel.

#### Conditions à remplir à la date de clôture de l'appel :

- Détenir un diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé en gestion des ressources humaines ; conseiller social ; en sciences humaines et sociales ou en comptabilité.

#### Epreuves de sélection :

Réussir l'examen de recrutement comportant les épreuves suivantes :

- ✓ Épreuve écrite pour laquelle l'orthographe est prise en compte : connaissances spécifiques liées à la fonction et au diplôme (50 points) ;
- ✓ Épreuve orale : entretien permettant de juger de la motivation et la maturité des candidats et d'apprécier leurs aptitudes (50 points).

⇒ Total des épreuves : 100 points

Pour être admissible le candidat doit obtenir 50% de points à chaque épreuve et 60% au total. Chaque épreuve est éliminatoire.

#### Connaissances :

- Posséder une bonne connaissance de l'Arrêté royal du 19 août 2014 portant statut pécuniaire du personnel opérationnel des Zones de secours
- Posséder une bonne connaissance de la Loi du 12 avril 1965 concernant la protection de la rémunération des travailleurs.
- Utilisation des logiciels de bureautique de base
- Posséder de bonnes capacités rédactionnelles

Aptitudes professionnelles :

- Accomplir les tâches dans le respect des procédures et des règlements
- Respecter les délais impartis
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Assurer la confidentialité et la discrétion des dossiers traités
- Faire preuve d'un esprit analytique et de polyvalence
- Etre orienté vers la recherche de solutions dans le respect du cadre légal - autocritique
- Travailler en équipe
- Faire preuve d'aisance relationnelle

Activités principales :

- Tâches administratives (transmission de fiches de paie, etc.)
- Utilisation des différents outils informatiques (word, excel, logiciel spécifique à la paie)
- Procéder au calcul de la paie des agents
- Rédiger des rapports et des courriers et en assurer le suivi
- Compléter des formulaires relatifs à son service
- Classer et archiver des documents du service
- Informer la hiérarchie sur le suivi des tâches
- Accueil physique et téléphonique des personnes
- Calcul des chèques-repas, des pécules de vacances, de la prime de fin d'année, et des primes et indemnités diverses

Cette liste est non exhaustive.

Régime de travail : 38h/semaine, temps plein de jour.

Type de contrat : Contrat à durée déterminée dans le cadre d'un remplacement

Salaire de base : rémunéré sur base de l'échelle barémique B1 de la RGB

Chèques-repas : 5€/jour presté

Modalités d'introduction de la candidature :

Les candidatures doivent être envoyées, par pli recommandé à la poste ou par remise d'un écrit contre accusé de réception, pour le 4 novembre 2022 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

[Zone de secours Hainaut Centre](#)  
[A l'attention de la Direction des Ressources Humaines](#)  
[Rue des Sandrinettes, 29](#)  
[7033 Cuesmes](#)

Elles devront être accompagnées de :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une copie du diplôme
- Un extrait de casier judiciaire récent (maximum 6 mois)

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser directement auprès du service des Ressources Humaines au 065/32 17 00.

**Toute candidature incomplète, illisible ou qui ne respecte pas les modalités d'introduction des candidatures ne sera pas prise en considération.**